




photo : Gavin Boutroy

LE TEMPS DES MOISSONS APRÈS LA FIN DE LA CCB

La phase d'ajustement continue pour les céréaliculteurs de l'Ouest, jusqu'à récemment tenus de faire affaire avec la défunte Commission canadienne du blé. Nous donnons la parole à Marc Raffard.

9



proposé par Gisèle Champagne dans le cadre du concours de slogan de La Liberté

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
2,20 $ + TAXES

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA

VOL. 103 N° 18 • 17 AU 23 AOÛT 2016
SAINT-BONIFACE

À LA RENCONTRE DE TROIS UNIVERS

De l'autre côté de la voie ferrée, la joie de se prendre en main

Pour la deuxième partie de la série **FRAGMENTS DE VIES AUTOCHTONES**, *La Liberté* vous propose les témoignages d'un ancien et de deux actuels participants du programme OPK.

On reconnaît sur la photo Ryan Nash et ses deux fils, Gavin Logan-Nash et Julian Logan.

| Page 7.


photo : Gavin Boutroy

Citation DE LA SEMAINE

« Je suis carrément à l'étape où il s'agit de réaiguiser mes outils : ma cervelle et mes doigts. Évidemment, je sais que le moteur qui les anime, c'est mon esprit. »

Gary Tessier a su saisir une occasion en or pour consolider son nouveau départ dans le monde de la création. Celle d'un partenariat entre des artistes de Rivière-Rouge au Québec et d'autres de la Rivière-Rouge manitobaine. **| Page 11.**

Le bonheur, même si elle a juste pu rêver de Rio

Daria Jorquera Palmer a pris sa retraite de l'escrime professionnelle au début 2016, à l'âge de 28 ans.

L'entraîneuse, du Lightning Fencing Club, le plus grand club d'escrime au Manitoba, est très bien placée pour parler de ce sport olympique peu connu, dont l'une des particularités est d'exiger l'arbitrage en français, quelle que soit la langue des participants.

| Page 13.

photo : Gavin Boutroy



RECONNU EN 2016 AU



Le SOMMAIRE

LE CAMP REVE, ÉDITION 2016

Tisser de nouvelles amitiés

Pour la première fois, le camp ReVE de l'Accueil francophone a célébré, au théâtre du Cercle Molière, la fin du camp de jour, et cela en rires et en chansons.

Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca

Entre le 25 juillet et le 5 août, la 4e édition du camp de jour ReVE (Récréation Vacances et Education) a accueilli 39 enfants, âgés de six à 12 ans. Pour la première fois, l'Accueil francophone avait organisé un spectacle de clôture, afin de montrer aux parents l'étendue des talents de leurs enfants.

Programme réservé aux enfants des nouveaux arrivants, le camp ReVE offre des activités en plein air pour faire découvrir leur nouvel environnement aux jeunes. Avec des sorties à la piscine, au lac et même au Grand Prix Amusements, les petits campeurs ont été ravis. Pethas Chapersie, 12 ans, a surtout aimé la journée baignade, et insiste : « On aurait aimé que le camp dure trois mois! »

L'aspect éducatif n'a pas pour autant été négligé, puisque les jeunes ont bénéficié de cours d'anglais tous les matins. Plurielles a aussi organisé des ateliers sur la relaxation, pour que les enfants apprennent à mieux se connaître et vaincre leur timidité.

Dans une ambiance festive, la trentaine d'enfants issus des Antilles, du Cameroun ou du Mali, se sont regroupés pour chanter et mimer en cœur autour de Jocelyne Baribeau, chanteuse folk. Munis de marionnettes, les jeunes ont récité une ballade sur le thème du partage et de l'identité, composée par la chanteuse. Enfin, les parents ont pu admirer les peintures, ou encore les chorégraphies que leur progéniture avaient apprises avec assiduité.

Wilgis Agossa, agent de communication pour l'Accueil francophone, a été le coordinateur du camp cet été. « Le camp a pour but de faire découvrir le Manitoba aux enfants, mais aussi de leur permettre de se faire de nouveaux amis. Au début du camp, il y avait déjà des groupes formés, mais après quelques jours, de nouvelles amitiés se sont créées. On voulait vraiment qu'ils interagissent. »



photo : Charlotte Altieri

De gauche à droite : Benza Jerson, Pethas Chapersie et Mukendi Benisson.

photo : Charlotte Altieri

Wilgis Agossa, agent de communication pour l'Accueil francophone.

Le camp ReVE de l'Accueil francophone s'est donné pour objectif d'aider les enfants à s'intégrer dans leur nouveau chez-soi. Wilgis Agossa soutient : « Les enfants sont venus enrichir la communauté manitobaine. De plus, il y avait vraiment une belle diversité dans le groupe cette année. »

Mais il n'y a pas que les enfants qui ont été ravis. Les bénévoles, âgés de 16 à 17 ans, venus encadrer les jeunes, en sont aussi sortis grandis. Immaculée a pris le micro lors de la soirée pour confier au public : « J'ai toujours aimé les enfants et aider, donc je trouvais que c'était une bonne idée de participer. » Briand à pour sa part été agréablement surpris : « Au départ je faisais ça pour l'école, mais c'était merveilleux, et je me réengagerai les yeux fermés! »

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : (204) 237-4823
Télécopieur : (204) 231-1998
www.la-liberte.mb.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi




RÉSEAU SÉLECT



LE JOURNAL

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN
la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe :
Lysiane ROMAIN
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca
Chef de la production :
Véronique TOGNERI
production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction
Facturation/Abonnement :
Roxanne BOUCHARD/Marta GUERRERO
administration@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste :
Cayouche (Réal BÉRARD)

LA LIBERTÉ RÉD

La Liberté Réd est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

Coordonnatrice :
Lysiane ROMAIN
promotions@la-liberte.mb.ca

Publi-reporters :
Camille HARPER-SÉGUY
presse2@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca
Marouane REFAK (vidéos)
presse6@la-liberte.mb.ca

Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. L'heure de tombée pour les lettres à la rédaction est le vendredi 12 h pour une possible parution le mercredi de la semaine suivante.

Veuillez noter que les chroniques publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteurs et pas forcément celle du journal.

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel :
Manitoba : 64,50 $
(TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
États-Unis : 180,50 $ • **Outre-mer :** 247 $

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS
N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève de Patrimoine canadien. »



ACTUALITÉS

COUR SUPRÊME DU CANADA, VERSION TRUDEAU

Du bilinguisme sans force de loi?

La réforme du processus de la nomination des juges à la Cour suprême du Canada voulue par Justin Trudeau requiert le bilinguisme fonctionnel des candidats retenus par un comité de sélection. Ce bilinguisme ne sera cependant pas enchâssé dans un projet de loi.



Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Suite à l'analyse du politologue Raymond Hébert la semaine passée, *La Liberté* vous propose la perspective du juriste Gerald Heckman, professeur adjoint en droit à l'Université du Manitoba.

Le bilinguisme des juges de la Cour suprême ne sera pas inscrit dans un projet de loi. Et si le gouvernement change?

La décision du gouvernement fédéral de nommer uniquement des juges bilingues à la Cour suprême, annoncée la semaine dernière, est un jalon important dans notre cheminement collectif vers la réalisation de la promesse de bilinguisme juridique enchâssée dans la Constitution de 1867, il y aura bientôt 150 ans. Cependant, rien n'empêche un futur gouvernement de changer le processus de nomination des juges et de supprimer le bilinguisme comme critère essentiel pour évaluer l'admissibilité des candidats.

Qu'est ce qui différencie les compétences clefs établies par un premier ministre, et une loi sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême?

En amendant les dispositions de *la Loi sur la Cour suprême* afin d'assurer que les juges nommés à la Cour suprême soient bilingues, le Parlement canadien garantirait que le bilinguisme soit exigé à l'avenir, et pas juste par le gouvernement actuel.

Il est vrai que la *Loi* pourrait être changée à nouveau, mais ce changement nécessiterait un appui majoritaire à la Chambre des communes et au Sénat.

Une loi sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême, ça pourrait être compliqué…

Peut-être. En entrevue en mai dernier, le secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice, Sean Casey, expliquait qu'un amendement à la *Loi sur la Cour suprême*, la loi constitutive de la Cour, nécessiterait peut-être un amendement constitutionnel.

La *Loi constitutionnelle de 1982* stipule que toute modification de la Constitution portant sur la composition de la Cour suprême du Canada exige le consentement unanime du Parlement canadien et des assemblées législatives de chaque province.

Dans l'affaire du juge Marc Nadon, la Cour avait déclaré que les conditions d'éligibilité aux trois postes de juge à la Cour suprême réservés au Québec, énoncées à l'article 6 de la *Loi,* étaient des aspects de la composition de la Cour et que toute modification importante portant sur ces conditions de nomination était assujettie aux procédures de modification strictes de la Constitution du pays.

Si l'on interprète le jugement de la Cour dans son sens le plus large, un amendement à la *Loi* stipulant que seules les personnes qui comprennent le français et l'anglais sans l'aide d'un interprète sont qualifiées pour la plus haute instance juridique du pays, porterait sur les conditions de nomination et nécessiterait le consentement des provinces.

Cependant, le professeur Sébastien Grammond est d'avis que la décision dans l'affaire Nadon doit être lue de façon plus étroite. Le Parlement pourrait amender les dispositions de la *Loi* portant sur la composition de la Cour tant qu'elles n'engagent pas la représentation du Québec au sein de la Cour suprême, le fonctionnement efficace de la Cour ou sa légitimité institutionnelle en tant que cour d'appel de dernier ressort au Canada.

Un changement à la *Loi* prévoyant le bilinguisme des juges nommés à la Cour ne porterait donc pas sur ces caractéristiques essentielles, et par conséquent, ne nécessiterait donc pas un amendement constitutionnel. Le gouvernement fédéral se penche sans doute sur la portée de la décision dans l'affaire Nadon et pourrait toujours demander l'avis de la Cour suprême sur cette question.



photo : Gracieuseté Gerald Heckman

Gerald Heckman : « En plus d'assurer la nomination de juges bilingues pour la durée du mandat du gouvernement actuel, cette réforme contribuera à normaliser cette pratique et à affaiblir les arguments contre un changement législatif assurant la nomination de juges bilingues. »

Pourquoi l'accès à la justice dans les deux langues officielles?

Je parlerai de l'impact de la présence de juges unilingues anglophones à la Cour suprême, car les juges nommés aux positions réservées au Québec ont toujours été bilingues.

La présence de juges unilingues anglophones fait en sorte que les justiciables francophones doivent convaincre les juges du mérite de leurs arguments, dans une langue que ces juges ne comprennent pas.

Ce fardeau n'est pas partagé par leurs homologues anglophones, une situation qui mine le statut égal de l'anglais et du français garanti par la Constitution canadienne et qui risque de miner la confiance des justiciables francophones dans le système de justice canadien.

Plus de deux tiers des Canadiens sont soumis à des lois provinciales et territoriales dont les versions anglaise et française font pareillement autorité (comme toutes les lois fédérales).

Les juges de la Cour suprême doivent pouvoir comprendre les deux versions des lois, puisqu'il leur revient d'interpréter avec autorité le sens et la portée de ces lois en se fondant sur les versions anglaise et française. L'accès des juges unilingues à la jurisprudence et à la doctrine de langue française est filtré par leurs auxiliaires juridiques et leur compréhension des plaidoiries orales d'avocats francophones (ainsi que des échanges en français entre avocats et juges) et dépend de la traduction simultanée qui, bien qu'elle soit de haut calibre, ne traduit pas toujours précisément les concepts juridiques.

Est-ce que la réforme Trudeau peut réussir?

En plus d'assurer la nomination de juges bilingues pour la durée du mandat du gouvernement actuel, cette réforme contribuera à normaliser cette pratique et à affaiblir les arguments contre un changement législatif assurant la nomination de juges bilingues.

En plus, la nomination d'éminents juristes bilingues à la Cour suprême dans les années à venir démentira l'idée qu'il existe trop peu de candidats bilingues qualifiés, et que la qualité des nominations à la Cour suprême souffrirait d'une exigence de bilinguisme.





par Bernard Bocquel
bbocquel@mymts.net

Les chevaux des J.O. de Rio

Jacques Hamel, le prêtre français de 85 ans qui a été égorgé fin juillet alors qu'il disait sa messe, était un personnage à l'héroïsme humble. Les journalistes n'ont pas eu de mal à obtenir des témoignages, puisque l'homme était très engagé dans la vie de sa paroisse. Celui d'une amie, Sandrine Auger, résonne fort en ces temps de ferveur olympique : « Le père Hamel aimait les sports, parce que c'est porteur de belles valeurs, comme la religion. Par exemple, le sport peut permettre de faire comprendre aux jeunes que lorsque l'on tombe, on peut se relever. »

On est tenté d'ajouter que le sport, comme la religion, sont susceptibles d'entraîner des dérives malsaines. Mal compris, l'esprit de compétition peut dégénérer. Pour s'assurer du respect des uns envers les autres, à l'image des Jeux Olympiques de l'ancienne Grèce, les participants sont tenus, par le biais de leur délégation nationale, de prononcer un serment qui engage leur honneur de s'affronter à la loyale.

Serment solennel trop souvent resté lettre morte à force de dopage et du poids des nationalismes. Les tricheurs ont l'excuse que leur passion ne saurait se résumer à juste donner le meilleur d'eux-mêmes. Olympiennes et olympiens sont d'office prisonniers de leur drapeau national, dont ils deviennent symboles d'orgueil ou d'échec. Et pourtant la plupart de ces sportifs de si haut niveau entretiennent le noble idéal de faire rêver la jeunesse mondiale quand ils se retrouvent, suite à leurs exploits, sur une des trois marches du podium.

Le sport en version olympique est hélas trop souvent vécu comme une religion nationale. Ce qui est déplorable puisque, comme toute religion, son utilité suprême est d'inspirer, de pousser à l'élévation. Entre mille exemples inspirants (plus de 11 000 athlètes sont passés par Rio), il y a celui de la judoka Rafaela Silva, médaillée d'or. La sportive brésilienne de 24 ans a grandi dans une favela à quelques jets de pierre du parc olympique. Spectateurs athées ou religieux, comment ne pas s'incliner devant le courage et l'inflexible détermination de la jeune femme?

L'héroïsme se décline de multiples manières propres à engendrer l'exaltation à Rio. Tel athlète blessé n'écoute que son cœur et aide ses coéquipiers à gagner la partie. Tel autre se transcende et arrache, par surprise, une médaille au destin. Les exemples sont déjà légion.

Il y aussi ces joueuses de volleyball de plage égyptiennes qui ont démontré qu'il était possible de jouer à ce sport d'équipe en étant plus vêtues que leur compétitrices occidentales, sûres d'obtenir une liberté de mouvement optimale grâce au bikini. Même les plus rétifs aux Olympiades peuvent reconnaître que pareil contraste culturel vaut la peine d'être médité. La leçon n'est que trop claire. Même si les athlètes surdoués et surentraînés fracassent des records à mettre en transe les plus tièdes, la religion sera toujours plus forte que le sport pour développer la plus haute assurance de soi.

Et puis Rio offre aussi le spectacle des sports équestres, la seule discipline olympique qui exige que le médaillé d'or, d'argent ou de bronze partage sa récompense avec un partenaire d'une autre espèce. D'évidence le cheval n'a pas prêté serment sur son honneur, n'a pas participé avec la volonté de défendre un drapeau. En hommage à son cheval, le cavalier se doit d'être d'honneur absolu pour le couple indissociable qu'il forme en compétition. Dans cet engagement réciproque, le cheval a donné son meilleur librement, confiant et en communion avec son ami bipède. Comme Sam, la monture âgée de 16 ans d'un cavalier d'exception, l'Allemand Michael Jung.

Sam et ses congénères méritent au moins autant d'applaudissements que - par exemple - le héros certifié Michael Phelps, qui s'est une fois de plus battu avec lui-même pour consolider sa place de légende dans les sports aquatiques. En vérité, les chevaux olympiens à Rio sont aussi des héros, bien souvent anonymes, mais si dignes d'inspirer de profondes leçons.

Qui se souviendra de Jacques Hamel, qui se souviendra de Sam?



À VOUS *la parole*

Félicitations à Aimée Craft

Madame la rédactrice,

Le Conseil d'administration et les membres de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba désirent féliciter une de nos membres, Aimée Craft. Elle figure sur la liste des 25 personnalités les plus influentes de la profession juridique au Canada. La liste est publiée par la revue *Canadian Lawyer*. Les lauréats ont été désignés par leurs pairs et choisis par les membres de la profession juridique canadienne. Aimée Craft, professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université du Manitoba, a été retenue parmi pas moins de 70 nominations dans la nouvelle catégorie Jeunes influenceurs.

Cette jeune Métisse a été reconnue pour son travail auprès des aînés Anishinaabe. Il y a quatre ans, elle a lancé de sa propre initiative un projet dont l'objectif était de rassembler et d'examiner le corpus de droit Anishinaabe qui porte sur l'eau, un ensemble de notions très différentes du droit canadien et international. Son travail a mené à une prise de conscience dans les tribunaux et surtout à la Cour fédérale de ces différences. Aimée Craft contribue ainsi à faire connaître et rayonner les connaissances, les notions et la philosophie d'un peuple autochtone canadien.

L'Union nationale métisse salue la reconnaissance publique obtenue par ses pairs. Nous félicitons chaleureusement la belle Aimée de son travail innovateur qui met en valeur les notions développées au cours des siècles. Et nous lui souhaitons de continuer à jouer, en toute fidélité à l'esprit métis, son rôle de passerelle entre deux conceptions du droit. Vive les Métis!

Paulette Duguay, Présidente
Union nationale métisse
Saint-Joseph du Manitoba
Le 10 août 2016

LAURÉATE DE LA LISTE DU MAGAZINE *CANADIAN LAWYER*

Aimée Craft : une femme de conviction

Même si elle était au courant que son nom avait été soumis, Aimée Craft assure que sa surprise a été totale en apprenant qu'elle figurait sur la liste prestigieuse des 25 juristes canadiens les plus influents de l'année 2016. Son nom apparaît dans la catégorie « Jeunes influenceurs ». On comprend pourquoi, à entendre cette femme très engagée de 35 ans.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Aimée Craft a eu l'appel du droit alors qu'elle était encore petite. « Depuis un très jeune âge, j'ai su que je voulais devenir avocate. Ma conviction est devenue une passion. » Comme les questions environnementales étaient une de ses préoccupations, elle avait en tête de devenir avocate spécialisée en droit de l'environnement lorsqu'elle a entamé ses études à l'Université d'Ottawa.

Et puis, au début des années 2000, alors que pour la première fois la question de savoir qui est métis est sur le point d'être tranchée par la Cour suprême (Affaire Powley, en 2003), l'étudiante met en doute la façon dont une de ses profs de droit définissait les Métis.

« La prof ne voyait que des gens qui étaient d'ascendance mixte. Pour moi, le droit ne s'accordait pas avec mes connaissances culturelles, historiques et aussi politiques. La perspective juridique présentée ne faisait pas du tout honneur à mon idée d'être métis. Autrement dit, la conception du droit sur les Métis ne concordait pas avec la vision des gens eux-mêmes. Ç'a été mon moment déclencheur pour m'intéresser de près au droit autochtone. »

Dès 2004, la jeune avocate s'implique avec l'Association du Barreau canadien, section autochtone. Parmi les juristes spécialisés en droit autochtone dans l'Ouest, la bilingue français-anglais est une exception. Son nom est au demeurant déjà inscrit dans l'histoire juridique manitobaine. En 2009 elle a représenté six personnes dans une histoire de contravention partiellement bilingues de la Ville de Winnipeg (Affaire Rémillard). La Cour d'appel avait alors entendu pour la première fois une cause entièrement en français.

Toutefois, sa grande passion reste son besoin de toujours mieux comprendre la manière dont les Autochtones conçoivent le droit. L'enjeu? Faire valoir au monde juridique canadien la nécessité de prendre en compte une autre approche, un autre regard sur le monde.

Radio-Canada remarque son engagement et lui propose de réaliser en 2012 une série de cinq épisodes intitulée *Je suis michif*. Elle part alors à la rencontre de différentes communautés métisses à travers le Canada. Elle peut ainsi confronter « la fiction légale de l'identité » avec la façon dont les gens interviewés pour l'émission comprennent « leur sens d'identité ». Son propos est de montrer que les dimensions personnelle et culturelle sont centrales à la question de l'identité.

« L'identité, elle est reliée à la culture, à ce qu'on vit. Ce n'est pas forcément une bonne chose d'être défini par des concepts juridiques qui ne s'accordent pas avec comment tu te vois. Ça peut même être dommageable. »

En 2013, l'année où elle publie *Breathing Life into the Stone Fort Treaty*, Aimée Craft met sur pied une Faculté des aînés afin d'approfondir ses recherches. Elle engage alors une réflexion avec une dizaine d'aînés qui demeurent au Manitoba et dans le Nord-Ouest de l'Ontario, et qui appartiennent au groupe linguistique des Ojibwés du nord. L'approche est collaborative. L'accent est placé sur les interactions.

« L'enjeu est de voir où l'on se situe en relation avec les choses autour de nous et comment on se situe entre nous. Il s'agit d'essayer de mieux comprendre les valeurs, et d'essayer de les faire comprendre. Dans le monde Anishinaabe, l'eau est un acteur juridique, plutôt qu'un simple objet, comme dans le droit canadien ou de l'O.N.U. Dans le droit Anishinaabe, les choses autour de nous sont vivantes, elles ont un esprit. L'eau, les roches, sont animées. Il faut aussi toujours garder en tête qu'on accède au droit par la langue. La langue ojibwé est très descriptive, elle contient les valeurs. Et les mots sont renforcés par les cérémonies qui s'y rattachent. »

La directrice de la recherche du Centre national de la Commission vérité et réconciliation participe présentement à deux projets de recherche importants qui s'étalent sur sept ans, financés à raison de 2,5 millions $ chaque. « Le premier est un projet collaboratif entre l'Université du Manitoba et les peuples autochtones du Nord affectés par Hydro Manitoba. Il s'agit de voir quel impact Hydro Manitoba a eu sur ces communautés. Il s'agit aussi de voir à recréer des liens entre les communautés.

« Le deuxième projet avec l'Université de Colombie-Britannique est aussi collaboratif. Il porte sur les traditions juridiques relatives à l'eau. Ces deux projets sont séparés, mais ils s'influencent l'un l'autre. Il s'agit de répondre à la question : *Comment prendre des décisions sur l'eau en se basant sur les traditions juridiques autochtones?* Ces valeurs sont connues dans les communautés, mais elles se sont retrouvées *underground*. Notre but, c'est de ramener la source à la surface.

« Concrètement, nous voulons être capables de dire : *Voici l'état du droit autochtone. Et maintenant, posons-nous les questions d'une façon informée.* » Déjà, Aimée Craft, professeure adjointe à l'Université du Manitoba, a pu prendre une initiative, qui sera une première. « Cette année, pendant la semaine d'orientation à la Faculté de droit de l'Université du Manitoba, les étudiants seront sensibilisés au droit autochtone. »



Archives La Liberté

Aimée Craft, professeure adjointe à l'Université du Manitoba et directrice de recherche du Centre national de la Commission vérité et réconciliation, fait partie de ce courant de juristes qui s'emploient à donner ses lettres de noblesse au droit autochtone afin qu'il puisse contribuer à éclairer l'actuel droit canadien.

Jeune et influente

Depuis sept ans, le magazine *Canadian Lawyers* publie sa liste des 25 juristes les plus influents dans leur profession. Le but est de souligner la contribution importante des avocats au Canada, particulièrement durant les 18 derniers mois. Il s'agit de l'article de fond le plus lu de la revue.

La liste pour l'année 2016 inclut pour la première fois la catégorie « Jeunes influenceurs », dans laquelle on trouve le nom d'Aimée Craft. 70 personnes avaient été proposées dans cette nouvelle catégorie, ce qui a sans doute contribué à augmenter la popularité de l'initiative du magazine spécialisé.

En tout, plus de 11 000 personnes ont voté en faveur de l'une ou l'autre des 200 personnes en nomination. Il s'agit d'une participation record, a tenu à souligner le rédacteur en chef de *Canadian Lawyer*, Tim Wilbur.

Parmi les lauréats de la cuvée 2016 figurent à nouveau le sénateur et ancien président de la Commission vérité et réconciliation, le juge Murray Sinclair ; ainsi que l'avocate Marie Henein, qui avait défendu avec succès l'ancien animateur de CBC Jian Ghomeshi, accusé dans une affaire de mœurs impliquant des femmes.

SÉRIE D'ÉTÉ | SUIVEZ LE GUIDE (2 de 5)

L'ESPRIT DE LA RIVIÈRE ROUGE HANTE LES ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Par l'œil de l'archiviste, le passé se matérialise

Les archives de l'Université du Manitoba comptent quelque 500 000 photographies de l'histoire du pays et toutes sont accessibles au public. Une exposition dans la galerie des archives met à l'avant-plan des photos du temps où les gratte-ciel de Winnipeg s'apprêtaient à pulluler sur la prairie manitobaine.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Jusqu'au au 7 octobre, une exposition composée de photographies et de documents datant de la fin des années 1800 et du début des années 1900 est ouverte au public, aux archives de l'Université du Manitoba. L'exposition sans frais d'admission est intitulée *L'esprit de la Rivière-Rouge*.

Natalie Vielfaure, archiviste numérique aux archives de l'Université du Manitoba souligne que cette plus récente exposition propose une ouverture concrète sur le passé en présentant des documents et des photographies originales d'époque, et non des facsimilés. Par que c'est en s'imprégnant de l'original que l'on peut au mieux se rapprocher de l'époque.

« C'est une exposition qui peut plaire à tous ceux qui ont un intérêt pour l'histoire de Winnipeg, à tout ceux qui s'intéressent aux Métis, aux Autochtones, et à la Colonie de la Rivière-Rouge. C'est vraiment une bonne occasion pour ceux qui visitent les archives de l'Université du Manitoba pour la première fois. »

L'archiviste explique que l'exposition a été conçue en quatre sections. « La première est surtout composée de photos de très tôt dans l'histoire de Winnipeg. On présente des photos de bâtisses, des photos pour les architectes, des cartes postales. Ce sont souvent des scènes de Winnipeg que l'on ne reconnaît pas à cause de tous les changements qu'il y a eus.

« La deuxième section porte sur Louis Riel. Il y a une photo du chef métis à 14 ans, c'est la première photo de lui. Il y a aussi une photo signée par lui-même et qui date de 1878, suite à sa libération d'un asile d'aliénés au Québec.



photos : Gavin Boutroy

Natalie Vielfaure, archiviste numérique à l'Université du Manitoba.

En médaillon en haut à gauche : Une portion de la lettre écrite par Louis Riel à Pierre Lavallée. En bas à droite : Natalie Vielfaure : « On voit dans les yeux des Autochtones qu'ils ont vécu un choc.

« Dans cette section encore, il y a aussi un aspect textuel. Comme par exemple la lettre de Louis Riel à Pierre Lavallée, qui était le greffier du tribunal de Market-East et le trésorier de la municipalité de Saint-François-Xavier. Cette lettre porte sur la relation des Canadiens français et des Métis. Louis Riel argumente que les deux groupes devraient poursuivre des objectifs en commun.

« Dans la troisième section, il y a des photos d'Autochtones et de Métis, dont Gabriel Dumont. Ils sont dans leurs habits quotidiens, typiquement un mélange d'influences européennes et métisses. Il y a, par exemple, la photo d'une femme en habits européens qui tient un enfant habillé de broderies typiquement métisses.

« Ces photos sont moins artificielles que d'autres photos de cette époque parce les Autochtones portent leurs vêtements quotidiens. »

« Ce sont des photographies de l'époque du développement de Winnipeg, vers les années 1880. La majorité des photos a été prise par *Hall and Lowe*, des artistes et photographes qui étaient installés pas loin du premier hôtel de ville. On pense qu'il y a eu un incendie dans l'atelier et qu'ils sont ensuite partis à Vancouver. Ces photos se vendaient en guise de souvenirs.

« La quatrième et dernière section, est constituée de photos du format carte de visite, qui dépeignent aussi des scènes de Winnipeg, dont le premier embouteillage à Portage et Main. Ce format de photo était très populaire en France dans les années 1850 à 1860, et plus tard, j'imagine, au nouveau monde. »

Pour Natalie Vielfaure, le format des photographies, autant que leur sujet, en dit long sur cette période. Elle précise qu'il y a aussi des photos plus grandes, de format cabinet, qui trônaient dans les salons victoriens des années 1870. Elles montrent souvent des scènes exotiques, ou des paysages étranges.

« Elles nous donnent une bonne impression de ce qui intéressait les gens à cette époque. »

La collection de photographies *Hall and Lowe* n'avait, jusqu'au début de l'exposition le 18 mai, jamais été montrée au public. Il s'agit en effet d'une acquisition récente. « On les a retrouvées en 2011 à une vente aux enchères en Australie, avec des objets de la Guerre de Sécession. »

FRAGMENTS DE VIES AUTOCHTONES - DEUXIÈME PARTIE

RETROUVER SON IDENTITÉ DANS LA JUNGLE DE BÉTON

Témoignages en pleine lumière

Suite à l'article paru la semaine dernière sur la collaboration entre le Festival du Voyageur et l'organisme Ogijiita Pimatiswin Kinamatwin (OPK), qui offre du soutien aux jeunes défavorisés dans le nord de Winnipeg, *La Liberté* vous propose trois témoignages : d'un ancien du programme et de deux participants actuels.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Il y a environ 2 ans, Ryan Nash, un père monoparental de deux enfants, venait d'atteindre ses six mois de sobriété. Il a rencontré Mitch Bourbonnière, un des travailleurs sociaux d'OPK.

« On m'a passé le numéro de Mitch, parce que j'avais des problèmes avec le Service des enfants et à la famille du Manitoba (CFS). C'était une contestation de la garde des enfants. Moi, je devenais sobre, et leur mère était encore dans sa dépendance. »

Ryan Nash raconte qu'il avait connu les bas-fonds de la dépendance, et le mode de vie des gangs de rues. Il préfère le résumer par un euphémisme : « Mettons que je baignais dans beaucoup de mauvaises choses ».

« En 2007, j'avais reçu mon nom d'esprit. Je participais un peu aux cérémonies, mais j'ai sombré dans la drogue et les mœurs qui vont avec. J'ai repoussé mon patrimoine. Il ne me restait plus qu'un petit paquet d'objets cérémoniaux que je préservais.

« Et puis j'ai commencé un programme en 12 étapes pour surmonter ma dépendance. J'ai rencontré Mitch, et il m'a réintroduit au mode de vie cérémonial et spirituel. Ça fait maintenant trois ans que je suis sobre. »

Ryan Nash, comme Mitch Bourbonnière, travaille comme mentor pour des jeunes Autochtones. Entre autres engagements, il est un facilitateur du programme Action Therapy avec Mitch Bourbonnière. Ils proposent aux jeunes des activités du genre équitation ou cuisine, pour les guider vers un mode de vie plus sain. Il complète actuellement son certificat en soutien communautaire (*Applied counselling*) à l'Université du Manitoba.

L'un des jeunes que Ryan Nash et Mitch Bourbonnière épaulent est Kyler Mayakeesic, 19 ans. Il a grandi à Thunder Bay avec sa grand-mère. À 12 ans, on lui a annoncé qu'il déménageait à Winnipeg pour vivre avec sa mère. Son adaptation à la vie en ville a été difficile.

« Où j'ai grandi, les routes ne sont pas pavées. Il y a un lampadaire à tous les cinq milles. On n'avait pas d'ordinateur. »

Il lance fièrement : « Ma mère était à 100 % Cri. » À 7 ans, Kyler Mayakeesic a participé à une cérémonie importante pour sa nation : la quête de visions. Après une série de cérémonies, le jeune est placé seul sur une île pour quatre jours et quatre nuits, à jeun. Il a prié pour recevoir une vision qui le guiderait dans sa vie, pour mieux servir son peuple. Et aussi pour trouver sa vocation.

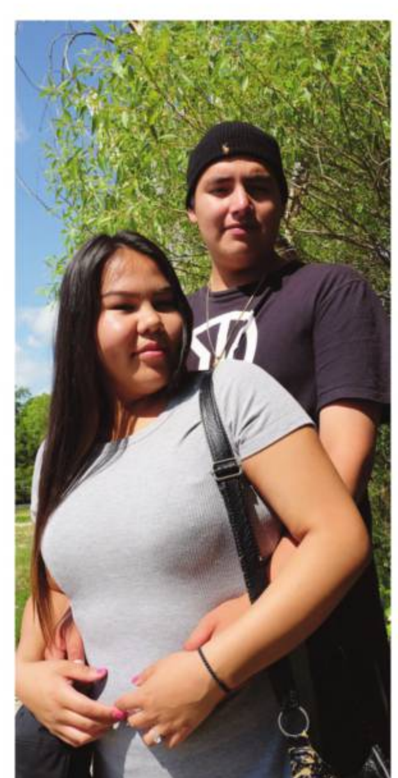
« Ensuite j'ai quitté la réserve. Quand tu es un adolescent dans les rues de Winnipeg, tu fais beaucoup de choses. Des mauvaises choses. J'ai commencé à perdre ma spiritualité.

« Quand j'ai rencontré Mitch, je sortais tout juste du MYC (Centre manitobain pour la jeunesse). [Un centre d'incarcération pour les jeunes accusés en tant que jeunes contrevenants.] Mon travailleur social m'avait amené à une cérémonie de *sweat lodge*. »

Mitch Bourbonnière s'empresse d'indiquer que Kyler Mayakeesic, qui fait maintenant 6 pieds 7 pouces, avait un statut légendaire au *sweat lodge*, grâce à sa capacité de couper du bois avec une hache dans chaque main.



Joey Spade.


photos : Gavin Boutroy
Kyler Mayakeesic et sa conjointe depuis un an, Summer Prince.

Le jeune souligne que le soutien qui lui est offert par OPK et Mitch Bourbonnière prend maintes formes.

« J'ai eu des expériences vraiment dévastatrices. Mitch est là pour moi, d'habitude dans ces moments crève-cœur, il m'amène à Burger King.

« Je veux faire exactement comme lui. J'ai connu le pire du pire. Je veux être un mentor pour les jeunes qui sont *f---ed-up*… Pardon, je veux dire en difficulté, comme je l'ai été moi aussi. J'ai moisi dans une prison. C'est merdique. Avec mon expérience, je pense que je peux prendre un jeune, m'asseoir avec lui pour lui dire : *Écoute, je sais que c'est pas un cadeau, mais*… Je pense qu'il m'écouterait vraiment. »

Kyler Mayakeesic a maintenant une conjointe depuis un an. Il prend des petits boulots temporaires et s'intéresse de nouveau aux cérémonies traditionnelles. Mitch Bourbonnière note : « Kyler est encore jeune. À travers ces boulots temporaires, petit à petit, il reprend confiance. »

Joey Spade, 18 ans, est un autre jeune soutenu par Mitch Bourbonnière et OPK. Il est aussi originaire de l'Ontario, où il a habité un peu partout dans des foyers d'accueil. Par la suite, il s'est retrouvé à Winnipeg. Il se démarque par sa facilité avec les mots.

« Je vivais une vie de délinquant. J'habitais avant sur la rue Aulneau, j'ai reçu mon diplôme à Nelson MacIntyre.

« À un moment donné, j'ai presque été initié dans un gang. Je travaillais pour eux, je faisais leurs courses. Mais tout d'un coup les autres gangs étaient après moi. La police me cherchait. D'autres *dealers* me cherchaient. J'avais l'impression que le monde entier était contre moi. Plusieurs fois, j'avais vraiment peur pour ma vie dans mon propre quartier. Je marchais dans les ruelles, et si je voyais la voiture de quelqu'un qui me cherchait, je courais et me planquais dans un garage quelconque le temps qu'ils s'en aillent.

« On était en plein dans la guerre du crack. Les *dealers* se marchaient sur les pieds. Si tu traversais cette rue-là, tu te faisais casser la gueule, si tu traversais l'autre, tu te faisais poignarder. J'étais pris au beau milieu de tout ça. »

« Et puis j'ai rencontré Mitch. Il m'a amené à des endroits où je ne pensais jamais que j'irais. Je ne pensais jamais que je serais en train de faire du bien aux gens. Je ne pensais jamais que je verrais un match des Blue Bombers. Il m'a prouvé que je pouvais le faire, que je pouvais vivre une bonne vie. Je n'avais jamais cru que cette vie était possible. »

Ryan Nash, qui s'occupait fièrement de ses deux jeunes fils pendant toute l'entrevue, ajoute : « Ces jeunes [il fait signe à Kyler Mayakeesic et Joey Spade] ont été aux fêtes d'anniversaire de mes fils. J'ai été comme l'oncle de ces garçons, et maintenant ils apprennent à devenir les oncles de mes enfants. Tiens, prends Kyler, juste l'autre jour il était allongé dans la barbotteuse pour bébés pour le second anniversaire de naissance de Gavin ».

RADIO-CANADA RÉAFFECTE DES RESSOURCES

Midi Plus/Manitoba ne répond plus

La présence locale à CKSB vient de se rétrécir un peu plus. Radio-Canada justifie sa décision. La Guilde canadienne des médias la dénonce. La SFM aussi déplore la décision radio-canadienne.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

L'annonce de l'annulation a été faite à l'interne le 8 août. Elle n'a pas tardé à trouver son chemin à l'extérieur de Radio Canada. Le diffuseur public a décidé d'annuler l'émission locale Midi Plus qui durait une demi-heure chaque jour. Le temps d'antenne sera occupé par de la programmation en provenance de Montréal.

Le directeur des services français de Radio-Canda pour la région de l'Ouest, Pierre Guérin, indique que les ressources seront réallouées à la production de contenu web et mobile régional.

« Il y a une réaffectation des ressources dans les quatre provinces de l'Ouest. Il ne s'agit pas d'une compression. Aucun poste n'a été éliminé. Notre décision a été basée sur les pics de fréquentation de nos différentes plateformes. À midi, il y a un pic de fréquentation du web et de nos plateformes mobile. »

Pierre Guérin mentionne un sondage comparant l'utilisation des plateformes web et mobiles de Radio-Canada sur l'heure du midi, entre janvier et juin 2015 avec la période janvier à juin 2016. Une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 77 % a été enregistrée.

« Nous avons le mandat de proposer du contenu régional sur toutes les plateformes. Nous devons donc structurer nos ressources pour répondre aux besoins des gens. »

Carmel Smyth, la présidente de la Guilde canadienne des médias, qui représente les 4 500 travailleurs de CBC/Radio-Canada, à l'exception du Québec et de Moncton, rejette la manière dont Pierre Guérin présente l'élimination des émissions régionales à midi.

« Nous dénonçons cette coupure à la programmation d'émissions originales produites localement à Radio-Canada. Nous savons que cela coûte cher d'offrir de la programmation radio régionale en langue minoritaire, mais ça fait partie du mandat de Radio-Canada. La solution n'est pas de couper dans les services offerts, mais d'essayer d'obtenir plus d'argent. Malheureusement, le président de CBC/Radio-Canada [Hubert T. Lacroix] ne défend pas cette optique-là. »

La présidente du syndicat dénonce aussi une tendance à délaisser les productions originales à Radio-Canada. « Nous sommes en faveur d'un accroissement de la programmation web et mobile, mais nous sommes aussi en faveur d'une bonne programmation radio. Ce que nous voulons, c'est que CBC/Radio-Canada produise son propre contenu à la place de l'acheter. »

En effet, sur les 75 millions $ investis dans CBC/Radio-Canada par le nouveau gouvernement libéral, juste 5 %— soit 3,5 millions $, seront versés à la programmation locale anglaise. La programmation locale française en milieu minoritaire a reçu encore moins.

Jacqueline Blay, la présidente de la Société franco-manitobaine, se sent très concernée par la fin de Midi Plus/Manitoba.

« La communauté francophone du Manitoba devrait être inquiète de la disparition hebdomadaire de 2 h 30 de radio locale. Si on y ajoute les cinq heures hebdomadaires en après-midi qui ont été retirées depuis le départ de Vincent Dureault au tout début de 2016, plus la demi-heure télévisée du Téléjournal de 18 h (donc encore une fois 2 h 30 hebdomadaires, mais cette fois de télévision locale), on constate que les temps d'antenne du diffuseur public sont à des niveaux qui n'ont jamais été aussi bas. Or, la densité et la diversité de la population francophone ont profondément changé et vont encore changer.

« Dans l'Ouest, en nous disant que nous accédons à l'information locale en utilisant beaucoup ou surtout le web, on nous pénalise en enlevant un instrument local de développement identitaire. »


Archives La Liberté
Pierre Guérin.

Pour sa part, Sylviane Lanthier, la présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a également affiché son impatience sur Twitter. Elle avait préalablement applaudi l'injection d'argent frais du fédéral dans Radio-Canada, tout en regrettant dans le même souffle qu'aucune condition en faveur de la programmation locale n'avait été imposée au diffuseur public.

ÉCONOMIE

APRÈS LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

Il a bien fallu que les fermiers s'ajustent

Le démantèlement de la Commission canadienne du blé avait commencé en août voilà quatre ans. Marc Raffard est agriculteur dans la région d'Otterburne. Ses réflexions sur le sujet ont eu le temps de mûrir.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

Depuis la fin juillet, la fermeture du port de Churchill, détenu par Omnitrax, une compagnie américaine basée à Denver, fait remonter à la surface les tensions résiduelles de l'abolition du monopole de la Commission canadienne du blé.

90 % du grain qui passait par le port de Churchill provenait de la Commission canadienne du blé (CCB), abolie en 2011. En juillet 2016, le port de Churchill a fermé, et Omnitrax a également annoncé que le service de train de marchandise vers Churchill sera dorénavant coupé de moitié. Il ne reste plus qu'un train par semaine.



photo : Gavin Boutroy

Marc Raffard et sa moissonneuse-batteuse John Deere, une 98 60 STS premium à *bullet rotor*. L'agriculteur se souvient que dans ses premiers jours, il utilisait une moissonneuse-batteuse qui moissonnait sur le tiers de la surface de celle-ci.

Pour Niki Ashton, la députée pour Churchill—Keewatinok Aski, le lien entre les deux évènements est clair. L'abolition de la CCB a éliminé un gros client du port, qui a lui-même été privatisé en 1997. Les grandes compagnies de grain préfèrent utiliser l'infrastructure de leurs propres ports et systèmes de transport. La députée ne mâche pas ses mots.

« Les gouvernements fédéraux successifs ont sans aucun doute contribué à la destruction du port de Churchill. En premier, ils ont privatisé le port et l'ont vendu à une compagnie américaine qui se fichait de notre nord. Et ensuite, ils ont démantelé la CCB, qui était le client principal du port pendant des décennies.

« C'est pour ça que c'est l'heure de faire partie de la solution et non du problème. On a besoin de leadership au niveau fédéral. C'est l'heure de sortir le port des mains du secteur privé. »

Marc Raffard, un agriculteur du Sud-Est de la province, estime que 20 % du grain produit au nord de Brandon passait par le port de Churchill. Son grain à lui ne passait pas par le port nordique. Néanmoins, comme Niki Ashton, il a soutenu la CCB jusqu'à son dernier souffle.

« Le principe de négocier ensemble tout le blé du Canada est une très bonne idée.

« Il faut dire que parfois la Commission hésitait à négocier avant d'être sûr de la qualité du produit. On a donc manqué des occasions de vendre à un bon prix du genre de 200 à 300 $ la tonne. Dans ces cas, les prix sont meilleurs pour les agriculteurs s'ils vendent aux Américains ou à la Chine.

« On dirait que les responsables de la CCB manquaient de confiance. »

L'agriculteur explique fièrement que le grain manitobain est d'une qualité incomparable. « Au nord de Fargo, la qualité du grain est supérieure. Le grain prend de 100 à 105 jours pour être prêt pour la récolte. À 100 miles au sud, le grain mûrit plus vite et la qualité est moindre. »

Marc Raffard ajoute que les agriculteurs du Manitoba n'ont pas encore connu de baisse significative dans le prix obtenu pour leur blé. Un constat qu'il attribue à la qualité du grain et à une coïncidence :

« Les stocks de blé, d'orge, d'avoine, de soja, pouvaient durer de 20 à 65 jours avant 2008. En 2008, le monde a changé. Le grain est devenu une marchandise qui se négocie au jour le jour, avec peu de stocks entreposés. »

Il serait ainsi plus facile d'obtenir un bon prix pour son grain. C'est un contraste avec la manière de vendre le grain avant la CCB. Marc Raffard souligne : « Avant 1950, durant la guerre, il fallait fournir du blé à l'Angleterre. Les prix au Canada étaient très bas. Et puis le marché est devenu plus mondial. »

La CCB était un système de commercialisation du blé et de l'orge. L'organisation achetait et commercialisait les produits des agriculteurs canadiens.

C'était un monopsone, et non un monopole, puisqu'il s'agit d'un marché où il n'y a qu'un acheteur et une multitude de vendeurs. Un monopole désigne plutôt un marché où il y a une multitude d'acheteurs et un seul vendeur.

Le gouvernement Harper a aboli le monopsone de la CCB en 2012. En 2015, 50,1 % des actions de l'institution ont été vendues à Global Grain Group (G3), une entreprise conjointe entre Bunge et SALIC, une société saoudienne.

CULTUREL

GARY TESSIER RENOUE AVEC SON ART

Un appel des deux mains

Tout est lié. Mais il faut savoir lire les signes. La preuve? Il a suffit que des artistes de Rivière-Rouge dans les Hautes-Laurentides fassent appel à des artistes de la Rivière-Rouge manitobaine pour que Gary Tessier y voit une occasion en or pour consolider son nouveau départ dans le monde de la création.

Bernard BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Depuis bien des années maintenant, Gary Tessier est surtout vu comme le compagnon de vie de la sculpteure Madeleine Vrignon, qu'il avait rencontrée alors que les deux étudiaient les beaux-arts à l'Université du Manitoba voilà une quarantaine d'années. Dans le milieu des neigistes, il est aussi celui qui, dans les années 1980, faisait équipe avec Réal Bérard et le poète Jim Tallosi pour sculpter la neige dans des concours à Québec ou à Ottawa.

« Après mes études aux beaux-arts, j'ai pris en 1982 un emploi de coordonnateur des arts et métiers au Centre culturel franco-manitobain. Dès ma première année au CCFM, j'ai rencontré Réal Bérard, qui exposait avec trois autres B : John Buckner, Don Berg et Nick Burns. En plus de tableaux, Réal avait montré des photos de sculptures sur neige et des trophées reçus au Carnaval de Québec. Je me suis montré très intéressé. En janvier 1985, j'ai remplacé Don Berg pas mal à la dernière minute. Pendant plusieurs années ensuite, j'ai suivi une nouvelle école, l'école des neigistes. » (1)



photo : Gavin Boutroy

Gary Tessier, en compagnie *Des Vieux Loups*, une des deux œuvres qu'il a envoyées à la ville québécoise de Rivière-Rouge dans le cadre d'une exposition qui cherche à faire rêver pour stimuler des liens entre les artistes des deux lieux homonymes.

Gary Tessier a quitté le CCFM en 1986 pour d'autres horizons professionnels. Et c'est pourquoi il évoque « une mise en veilleuse de 30 ans » avant que, dorénavant à la retraite depuis juin 2015, il accepte à nouveau pleinement de répondre à l'appel de ses mains.

« Là je suis carrément à l'étape où il s'agit de réaiguiser mes outils : ma cervelle et mes doigts. Évidemment, je sais que le moteur qui les anime, c'est mon esprit. Et lui avait absolument besoin de se manifester sous sa forme créatrice. »

Il a donc décidé d'admettre que le courriel que Madeleine et lui ont reçu fin juin de l'artiste Robert Freynet, le contact manitobain des Québécois de Rivière-Rouge, représentait un sérieux encouragement à achever et peaufiner la première œuvre de son nouveau départ, *La grande marche des baleines*.

« J'ai recommencé une démarche artistique avec quelques projets en tête, tous inspirés du thème des légendes. Les légendes me fascinent depuis mon enfance. Une fascination que j'ai pu nourrir au contact de Réal Bérard. Lui est particulièrement imbibé de toutes sortes de légendes et de croyances du fond populaire canadien-français, comme la chasse-galerie. En fait il s'est abreuvé de toutes les histoires des voyageurs d'antan. »

Et dans l'ancien temps, quand un voyageur survivait à force de courage les longs périples en canot chargés de pelleterie, il avait droit au titre d'honneur de vieux loup. « Pendant des décennies, Réal a invité ses amis vieux loups à un réveillon de Noël à la cabane du vieux Mitchif Gabriel Lafournaise à la Rivière-aux-Rats. Un jour une scène de vieux loups s'est imposée à mon esprit. *Les Vieux Loups*, c'est la deuxième œuvre que j'ai proposée aux gens de Rivière-Rouge. »

L'exposition d'art « De la Rouge à la Rouge » est proposée au Centre d'exposition de la gare de la ville de Rivière-Rouge, située au terminus du fameux petit train du Nord. La localité est donc le point de départ pour les touristes désireux d'explorer la faune et la flore du parc La Vérendrye.

Le vernissage a eu lieu le 5 août. Côté manitobain, outre la contribution artistique de Gary Tessier, il y a celles de Madeleine Vrignon, Robert Freynet, Louise Dandeneau et Colette Balcaen. Pour obtenir une bonne idée de l'exposition, qui se terminera le 18 septembre, il suffit d'aller sur Facebook à la page Les Précambriens, le regroupement d'artistes professionnels qui a pour mission de promouvoir l'art contemporain dans les Hautes-Laurentides.

L'évènement pourrait, aux yeux de Gary Tessier, constituer « le tout début d'une possibilité d'un échange entre les artistes des deux Rivière-Rouge pour monter une exposition de plus grande envergure. C'est en tout cas l'espoir. Mais pour l'instant, il n'y a pas encore eu d'échanges entre les artistes. »

En revanche, ce qui est déjà sûr, c'est que tout est lié. Pourvu qu'une bonne âme sache lire les signes.

(1) D'autres neigistes ont aussi à tour de rôle joué dans la neige avec Réal Bérard jusqu'en 2010 : Denis Duguay, David MacNair, Roger Bérard et Denis Vrignon-Tessier.

Sudoku

PROBLÈME N° 516

			8				4	9
			1	3		2		7
					4			
	9						2	3
				5	3	1		
		6						8
	8						6	
		2		9		7		1
	3				1		9	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

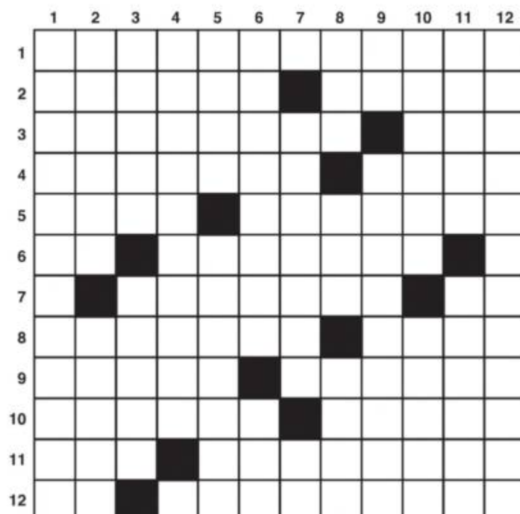
Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 515

6	4	7	1	2	9	8	3	5
5	8	1	3	7	9	6	2	4
3	6	2	4	8	5	7	1	9
7	5	4	6	3	2	1	8	9
1	3	8	6	4	7	5	9	2
2	9	6	5	1	8	4	7	3
8	2	3	7	9	4	6	5	1
9	1	6	8	5	3	2	4	7
4	7	5	2	6	1	3	9	8

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 885



HORIZONTALEMENT

1- Se dit d'une voix ayant droit de suffrage lors d'une assemblée.
2- Tirer son origine de. – Avare.
3- Luzerne sauvage. – Rivière de Roumanie.
4- Division d'un quartier en îlots. – Disparut rapidement.
5- Appelé la protection de Dieu. – Matières colorantes rouges.
6- Préposition. – Détachée.
7- Minimiser. – Personnel.
8- Elle est utilisée comme vomitif. – Fromage.
9- Regardés, surveillés. – Astre.
10- Formulées. – Peau de veau.
11- Ville de Serbie. – Passant un drap à la machine à friser.
12- Personnel. – Rendues plus lentes.

VERTICALEMENT

1- Après avoir réfléchi.
2- Personnes qui cherchent à en surpasser d'autres. – Grand-mère.
3- Il habite la Norvège. – Qui est issu de l'union de deux personnes de couleur de peau différente.
4- Choses inutiles.
5- Parla d'une voix geignarde. – Aromatisera.
6- Plante herbacée. – Grand arbre au bois précieux.
7- Qui concerne le grec moderne. – Personnel.
8- Vaut 100 mètres carrés. – Suinte. – Qui concerne les moutons.
9- Possessif. – D'une façon fameuse.
10- Convenable. – Temps accordé pour faire quelque chose.
11- Montréal en est une. – Qui n'est pas de race pure.
12- Action de mettre en tas (pl.).

RÉPONSES DU N° 884



ARIANE FREYNET-GAGNÉ REÇOIT LA BOURSE JEUNES ENGAGÉS

Un parcours déjà bien remarquable

Ariane Freynet-Gagné, finissante au Collège Louis-Riel, a obtenu une des deux bourses *Jeunes Engagés* pour son implication au sein de la communauté franco-manitobaine. Et ce n'est vraiment pas un hasard.

Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca



photo : Gracieuseté Fédération de la jeunesse canadienne-française

Ariane Freynet-Gagné reçoit la bourse « Jeunes Engagés ».

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), et la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJFC) ont décerné deux bourses pour la première édition du concours *Jeunes engagés*. Ces deux bourses d'études d'une valeur de 1 000 $ récompensent l'engagement communautaire et académique des jeunes franco-canadiens. Ainsi, les deux récipiendaires sont Anik Dennie, étudiante à l'Université Laurentienne, et Ariane Freynet-Gagné, finissante au Collège Louis-Riel.

L'ACUFC regroupe 21 établissements d'enseignement postsecondaire francophones ou bilingues hors-Québec, et a pour objectif d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire en français.

Ariane Freynet-Gagné, choisie pour son implication au sein de la communauté, compte utiliser la bourse pour financer une partie de ses études à l'Université Saint-Boniface. Elle y étudiera dès septembre la psychologie et l'histoire.

Élève engagée, elle a coordonné avec ses professeurs le spectacle de fin d'année des finissants. Elle explique : « On voulait célébrer la diversité culturelle de notre école. L'idée était de vivre l'instant présent en français. ». Prônant l'intégration et l'ouverture d'esprit, la jeune fille est partie faire un échange de six mois à Nancy, en France, l'an dernier. Même loin des siens, Ariane Freynet-Gagné a trouvé l'occasion de s'impliquer. « J'ai donné des cours d'anglais, et j'ai joué avec la troupe de théâtre de l'école ».

Passionnée de théâtre, la jeune bénévole a joué pendant quatre ans avec l'équipe d'improvisation du Collège Louis-Riel. En 2014, le groupe d'improvisation du Manitoba, dont elle fait partie, a gagné le concours des jeux de la francophonie canadienne. Cela l'a incitée à continuer et à jouer dans la Ligue d'improvisation du Manitoba.

En plus de cela, la jeune étudiante a participé à quatre éditions du Parlement Jeunesse du Manitoba, ainsi qu'à deux éditions du Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest. Cette année, elle a été élue ministre au Cabinet du Parlement. Un engagement qui lui demande beaucoup de travail. « On doit préparer les projets de loi de l'édition de février 2017. »

Si Ariane s'engage autant, c'est pour donner en retour. « On s'est toujours bien occupé de moi lorsque j'étais au Parlement Jeunesse. Maintenant que je suis ministre, je veux aussi donner une expérience enrichissante aux nouveaux venus ».

Surprise mais heureuse d'avoir été choisie, la jeune bénévole est allée au Forum tenu à Ottawa le 23 juin. Bien que l'évènement ne se déroulait que sur une journée, Ariane Freynet-Gagné a appris énormément de choses sur l'éducation francophone. « C'était très inspirant. On veut vraiment encourager plus de gens à venir étudier dans les universités francophones. Il est important d'ouvrir nos portes à des cultures plus diversifiées, pas seulement les francophones de souche. »

Profitant d'un été bien mérité, Ariane commencera son baccalauréat en arts à la rentrée de septembre. « Je ne pense pas que je vais résister à l'envie de participer au Service d'animation culturelle de l'université. Mais je trouverai bien un juste équilibre entre études et bénévolat », conclut-elle en riant.

SPORT

ÉPÉE, SABRE, FLEURET ET SPORT OLYMPIQUE

Le cerveau est aussi vif que le corps

Daria Jorquera Palmer a pris sa retraite de l'escrime professionnelle en février 2016, à l'âge de 28 ans. Du haut de ses 5 pieds 2 pouces, l'escrimeuse la plus petite à jamais concourir au niveau international dans sa discipline, est bien placée pour familiariser le public avec ce sport olympique méconnu.

Gavin BOUTROY
presse3@la-liberte.mb.ca

« J'ai commencé l'escrime à dix ans. À 14 ans, sans essayer, voire par accident, je me suis presque qualifiée pour l'équipe nationale d'escrime. Mon entraîneur m'a ensuite dit que je devrais essayer d'intégrer l'équipe, ce que j'ai fait pour la première fois à 15 ans. »

Daria Jorquera Palmer a ainsi commencé une carrière internationale d'escrime, qui a pris fin cet hiver lorsqu'elle a raté d'un cheveu la qualification pour les Jeux olympiques, surclassée par l'équipe américaine.

L'équipe d'escrime canadienne à Rio n'a remporté aucune médaille. Daria Jorquera Palmer met en perspective le résultat d'Eleanor Harvey en fleuret individuel.

« Eleanor Harvey s'est placée parmi les huit meilleures de sa discipline. C'est un résultat historique. La Canadienne Sherraine MacKay était classée première au monde dans les années 2000, mais elle n'a pu atteindre que la huitième de finale dans une discipline individuelle. Eleanor Harvey a terminé en septième place. Et elle a battu une Italienne, classée première au monde. »

L'escrime est maintenant terminée aux Jeux de Rio, mais pour les escrimeurs, la campagne de placement pour les prochains Jeux olympiques commence déjà.

« Durant les quatre ans qui mènent aux jeux olympiques, les athlètes essaient de se placer le mieux possible pour l'année de qualification. Il y a des coupes du monde, des grands prix… Rien que l'année dernière, j'ai été à Rio, en Russie, en Italie, en Chine, en Espagne, en Argentine, en Hongrie et en Afrique du Sud. Parfois, c'est même moins cher de rester en Europe quelques semaines entre deux tournois. »



photo : Gavin Boutroy

Daria Jorquera Palmer, présentement l'assistante-entraineur de l'équipe provinciale d'escrime. « Avant, je prenais le bus avec mon équipement d'escrime, souvent tard le soir. Je me disais qu'est-ce que ce serait *cool* de me défendre contre un voleur avec mon épée. Certaine placent leur clé entre leurs doigts pour se défendre en cas de nécessité. Moi, j'ai une épée dans mon sac! »

Daria Jorquera Palmer tient à souligner que l'ancien sport de la noblesse et de la bourgeoisie coûte cher.

« J'ai connu les membres de l'équipe olympique d'escrime pendant toute ma carrière. Ils ont tous payé de leur poche pour se qualifier. Beaucoup des autres compétiteurs sont des escrimeurs professionnels, payés pour faire de l'escrime à plein temps. Moi, par exemple, j'ai souvent dû tenir un second boulot.

« Ça coûte facilement 25 000 $ par année pour faire partie de l'équipe nationale, et au-delà des 30 000 $ une année de qualification pour les Jeux olympiques.

« Beaucoup de gens croient que faire partie de l'équipe nationale d'un sport signifie qu'une personne ait automatiquement accès à des fonds. C'est seulement vrai pour les athlètes qui ont « la carte ». Cela veut dire qu'ils peuvent obtenir de 750 à 1 500 $ par mois. Ce qui est très peu d'ailleurs. Ça fait dix ans que le montant n'a pas changé. Avec l'inflation, c'est à peine assez pour vivre.

« Il y a 24 membres de l'équipe nationale d'escrime, et un maximum de dix cartes à partager entre eux. Cela veut dire que moins de la moitié de l'équipe nationale d'escrime est payée pour ses efforts. »

Malgré les sacrifices financiers Daria Jorquera est très contente de ce que l'escrime lui a apporté.

« C'est un sport qui force l'athlète à apprendre à prioriser dans sa vie. Il y a le temps passé sur la condition physique, sur la technique. Mais reste que la santé mentale est très importante.

« C'est un sport qui requiert un cerveau qui marche à la même vitesse que le corps. »

L'escrimeuse précise qu'elle était une athlète particulière dans sa discipline, l'épée féminine. « J'étais une petite escrimeuse pour ma discipline. L'épée est souvent réservée aux athlètes les plus grands. Le fleuret et le sabre, eux sont moins exigeants quant aux dimensions de l'athlète (**voir l'encadré**).

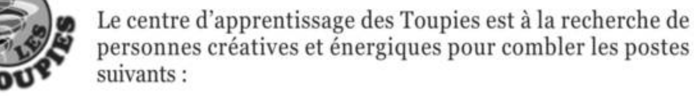
En garde, prêt, allez

« L'escrime est arbitré en français, indique Doria Jorquera Palmer. Par contre, aux États-Unis, ils disent *En garde, ready, fence* et en Angleterre : *En garde, ready, play*. Mais dès que les athlètes de ces pays se rendent au niveau international, l'arbitrage est en français.

« C'est un sport ancré dans la tradition. Après les matchs, on se serre toujours la main, avec la main opposée à la main qui tient l'arme. Il y a deux raisons. En premier, la main qui tient l'arme est gantée et plus sale que l'autre. C'est aussi une tradition qui vient du temps où les gens se battaient en duel dans la rue. Ils voulaient toujours garder leur arme à la main en cas de coup en traître. Ça crée des poignées de main assez inconfortables lorsqu'un gaucher doit serrer la main d'un droitier.

« Il y a trois disciplines en escrime. La mienne c'est l'épée, où la cible pour la pointe de l'arme est le corps entier, y compris le petit doigt. C'est pour ça que les compétiteurs dans cette discipline sont d'habitude plus grands, pour se tenir à distance. Pour le fleuret, la cible pour la pointe de l'arme est la poitrine. Le sabre est l'ancienne arme de la cavalerie, alors il faut frapper au-dessus de la taille. Ce n'est pas uniquement une touche de la pointe qui permet de marquer un point. Avec le sabre, il faut trancher. »

EMPLOIS ET AVIS



OFFRE D'EMPLOI

Le centre d'apprentissage des Toupies est à la recherche de personnes créatives et énergiques pour combler les postes suivants :

Éducateur (trice) AJE ou EJE II pour le programme préscolaire. Contrat permanent à partir de septembre 2016.

Éducateur (trice) AJE ou EJE II pour le programme préscolaire. Contrat à terme pour un congé de maternité à partir de septembre 2016.

Horaire de travail : entre 7 h et 17 h 30 du lundi au vendredi.

Les candidat(e)s doivent avoir de l'expérience auprès des enfants. Ils/elles doivent également posséder une bonne connaissance du français écrit et oral, démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation, un vouloir d'apprendre davantage et d'entregent.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae et trois (3) références.

Salaire selon l'expérience et le niveau de formation complété. Nous suivons l'échelle salariale de MCCA 2015-2016.

Envoyez votre curriculum vitae à :
lestoupiesdg@dsfm.mb.ca



AVIS PUBLIC DE VENTE AUX ENCHÈRES
VENTE DE TERRES POUR ARRIÉRÉS DE TAXES
MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

Conformément à la sous-section 367(7) de la Loi sur les municipalités, avis est donné par les présentes que la Municipalité tiendra une vente aux enchères publique le **22 septembre 2016, à 10 h**, à la Municipalité rurale de Ritchot, 352, rue Main, à Saint-Adolphe, à moins de recevoir, d'ici le début de la vente aux enchères, la totalité des arriérés de taxes pour l'année désignée et les frais indiqués pour les propriétés décrites ci-dessous :

Numéro du rôle	Description	Valeur évaluée	Montant des arriérés et frais pour lesquels la propriété pourrait être vendue
262400	TOUTE LA PARTIE DE LA PARCELLE 4 QUI S'ÉTEND AU SUD D'UNE LIGNE DROITE TRACÉE VERS L'EST À PARTIR D'UN POINT À LA LIMITE OUEST DE LADITE PARCELLE 4, À UNE DISTANCE VERS LE NORD DE 265 PIEDS DE LA LIMITE SUD DE LADITE PARCELLE 4, JUSQU'AU COIN NORD-OUEST DE LA PARCELLE 5, CES PARCELLES ÉTANT MONTRÉES SUR UN PLAN D'ARPENTAGE D'UNE PARTIE DES LOTS DE RIVIÈRE 1 ET 2 DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT, AU MANITOBA, ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS (WINNIPEG) SOUS LE NUMÉRO 7912.	T – 2 900 $	2 487,45 $
263000	TOUTE LA PARTIE DU LOT DE RIVIÈRE 2 DE LA PAROISSE DE SAINT-NORBERT, AU MANITOBA, CONFORMÉMENT À UN PLAN D'ARPENTAGE DU LOT, ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS (WINNIPEG) SOUS LE NUMÉRO 3761, À L'EST DE LA LIMITE EST DE L'AUTOROUTE PRINCIPALE TEL QU'ELLE EST MONTRÉE SUR LEDIT PLAN, QUI S'ÉTEND À L'OUEST D'UNE LIGNE DROITE TRACÉE VERS LE NORD À PARTIR D'UN POINT À LA LIMITE SUD DUDIT LOT, À UNE DISTANCE VERS L'EST DE QUATRE CENT VINGT PIEDS ET QUINZE CENTIÈMES DE LADITE LIMITE EST, À UNE DISTANCE DE SIX CENT TRENTE-HUIT PIEDS ET QUATRE-VINGT-QUINZE CENTIÈMES DE LADITE LIMITE SUD, À L'EXCEPTION DE TOUTE LA PARTIE CONTENUE DANS LES LIMITES DE LA PARCELLE 1, LADITE PARCELLE ÉTANT MONTRÉE SUR UN PLAN ENREGISTRÉ AUDIT BUREAU SOUS LE NUMÉRO 7912.	T – 2 300 $	2 481,26 $

La vente aux enchères est soumise aux termes et conditions suivantes :

- L'acheteur de la propriété sera responsable de payer toutes taxes foncières encore dues.
- La Municipalité **pourrait** exercer son droit d'établir un prix de départ d'un montant équivalant aux arriérés et aux frais.
- Si l'acheteur a l'intention de placer des enchères par procuration, il devra faire parvenir une lettre et un formulaire d'autorisation avant le début de la vente.
- La Municipalité ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration quant aux propriétés à vendre.
- L'acheteur retenu doit, au moment de la vente, faire l'achat en **argent comptant** ou sous forme de **chèque certifié** ou de **traite bancaire** à l'ordre de la Municipalité rurale de Ritchot, comme suit :
  - i) Le plein prix d'achat, s'il est de 5 000 $ ou moins;
  - ii) Si le prix d'achat est de plus de 5 000 $, l'acheteur doit fournir un dépôt non remboursable de 5 000 $, puis le solde de prix d'achat doit être payé dans les 20 jours suivant la vente.
- Les risques liés à la propriété incombent à l'acheteur immédiatement après la vente aux enchères.
- L'acheteur est responsable de prendre libre possession du terrain.
- Si la propriété est non résidentielle, l'acheteur doit payer la TPS à la Municipalité ou, s'il est inscrit au régime de la TPS, il doit fournir une déclaration de TPS.
- L'acheteur devra se charger d'enregistrer le transfert de titre de propriété au Bureau d'enregistrement des titres fonciers, et sera responsable des frais d'enregistrement.

En date du 8e jour d'août 2016.

Géré par :

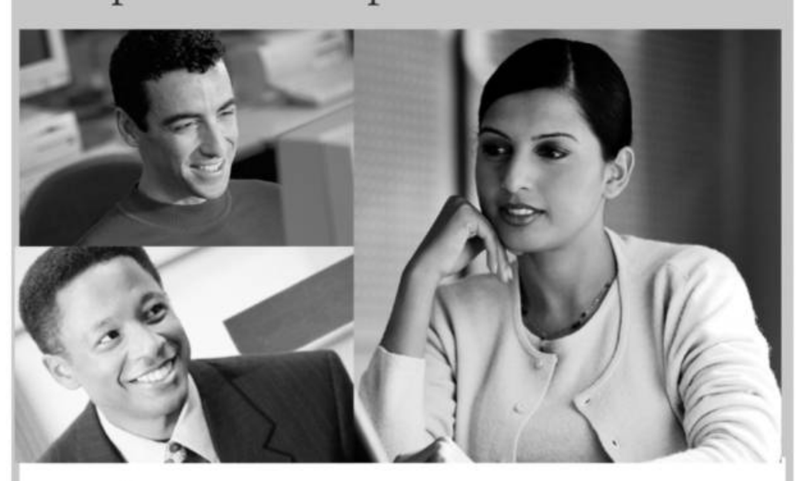


Mitch Duval
Directeur général
Municipalité rurale de Ritchot
Téléphone : (204) 883-2293
Télécopieur : (204) 883-2674

Retrouvez nos emplois sur

WWW.LA-LIBERTE.MB.CA!

La prochaine étape de votre carrière?



SPÉCIALISTE, RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (BILINGUE)

Vous excellez dans le service à la clientèle et vous désirez mettre à profit votre habileté en répondant aux questions de notre clientèle au sein de notre Service d'assistance aux clients. Vous êtes à l'aise dans l'environnement d'un centre d'appels et vous désirez faire partie d'une compagnie prospère, en pleine expansion et qui est le chef de file dans le secteur de l'assurance pour soins médicaux et dentaire.

La principale tâche de la personne qui occupe ce poste consiste à traiter les demandes de renseignements visant les garanties Soins médicaux et Soins dentaires de la part de nos clients collectifs en provenance de notre ligne 1 800.

Une formation s'étalant sur six semaines et commençant le **11 octobre 2016** sera offerte aux frais de la Compagnie afin de vous permettre de développer vos connaissances relatives aux demandes de règlement pour soins médicaux et dentaires. L'échelle salariale pour ce poste commence à **36,006$**.

Compétences et aptitudes requises:

- Aptitudes marquées pour le service à la clientèle
- Solides aptitudes pour la communication verbale et écrite, en anglais et en français
- Capacité éprouvée pour le travail d'équipe
- Connaissances de base de l'utilisation d'un ordinateur

Franchissez la prochaine étape.
Nous offrons un environnement de travail stimulant au sein d'une équipe, un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, ainsi que des possibilités de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les possibilités d'emploi de la Great-West sont affichées dans notre site Web, à l'adresse: **www.greatwestlife.com**. Vous pouvez consulter notre section Carrières et postuler en ligne d'ici le **vendredi, 16 septembre, 2016.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons toute personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.



www.greatwestlife.com

PETITES ANNONCES

À LOUER

LOGEMENT : Disponible immédiatement. Entièrement rénové, 2 chambres à coucher, 1er étage d'une maison, accès à une grande cour. Buanderie, stationnement, chauffage et eau compris. 1 380 $/mois. Contactez le 204-612-2329. **360-**

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ **Photo : 15,93 $**







Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

COMMUNAUTAIRE

NÉCROLOGIE

Gertrude Dubé (née Tétrault)



Le 31 juillet 2016, Gertrude Dubé (née Tétrault), chère épouse et maman, grand-mère et arrière-grand-mère, nous a quittés pour un monde meilleur. Elle était âgée de 95 ans.

Se souviendront toujours d'elle avec amour et tendresse ses douze enfants : Gisèle (Ernie Koncz), Gyslaine (Sœur missionnaire de Notre-Dame d'Afrique), Hélène (Guy Roy), Louis (Jolanta Manowska), Paul (Anne Ferré), Janine, Gérard (Kelly Ditchfield), Jean-Pierre (Katia Dalle Fusine), André (Charlene Grand), Gilbert (Jeannine Carrière), Marie-Line (Dominique Le Corff), Chrisitiane (Paul Robillard), ses 31 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

Gertrude naquit à La Broquerie le 14 février 1921 où elle vécut la plus grande partie de sa vie. Elle épousa Laurent Dubé, arrivé du Québec en 1937, le 30 décembre 1939. De cette union naquirent 12 enfants qu'ils élevèrent avec amour, tendresse et patience, tout en s'occupant du bon fonctionnement des travaux ménagers et de la ferme. Gertrude était profondément attachée à ce bel espace bucolique et à son village. Elle s'est beaucoup engagée dans la communauté, notamment comme présidente des Parents et Maîtres. Gertrude aimait la lecture, la musique et le chant, surtout chanter avec son mari Laurent, à l'église et ailleurs. Elle s'est adonnée à la peinture quand les enfants ont quitté le foyer.

Gertrude/Maman nous laisse le souvenir d'une femme d'une grande tendresse, généreuse, discrète, loyale, d'une grande ouverture d'esprit, joyeuse, patiente et totalement dévouée à sa famille.

Les prières ont eu lieu le vendredi 5 août 2016, à 19 h 30, au Salon funéraire Coutu, 680, rue Archibald, à Winnipeg. La messe de la Résurrection a été célébrée par Mgr Albert Fréchette à 10 h 30 (éloge à 10h15) le samedi 6 août 2016, à l'église paroissiale Saint-Joachim de La Broquerie. Les cendres seront déposées au Columbarium du cimetière de la paroisse lors d'une cérémonie privée.

La famille Dubé désire remercier sincèrement le personnel et la direction de la Résidence Despins, où Gertrude a vécu les deux dernières années, pour leurs soins attentifs et généreux.

Ceux qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer du Manitoba, 120, rue Donald, à Winnipeg.

Les arrangements funéraires ont été confiés au Salon funéraire E.J. Coutu.

LES REMILLARD S'ENGAGENT AUPRÈS DES RÉFUGIÉS

Une implication sans borne

Fermiers à Saint-Joseph, les Remillard s'installent à leur retraite en 2000 au Parc Windsor afin de couler des jours tranquilles. Loin de s'attendre à rencontrer un jour une famille de réfugiés, ils sont aujourd'hui d'une aide précieuse au IRCOM House.



photo : Charlotte Altieri

Gilles Remillard entouré de Janine Dupuis et de sa femme Huguette Remillard (à droite).

Charlotte ALTIERI
presse4@la-liberte.mb.ca

Tout a commencé avec un fauteuil. Gilles et Huguette Remillard, couple à la retraite, distribuaient depuis l'hiver dernier des couvertures aux réfugiés, fabriquées par leurs soins. Huguette souffrant d'un handicap, le couple décide de faire cadeau d'un fauteuil roulant en trop à une femme affaiblie, rencontrée plus tôt au Centre Flavie-Laurent. Huguette Remillard témoigne : « Mama avait vécu la guerre en Côte d'Ivoire, et avait vu son enfant se faire tuer sous ses yeux. Nous sommes allés la voir chez elle, au IRCOM House (Immigrant and Refugee Community Organization of Manitoba), pour lui donner le fauteuil ».

Tout s'enchaîne alors très vite. Le couple retraité se prend d'affection pour cette femme, ses trois enfants, et ses trois petits-enfants. Gilles Remillard raconte : « Nous sommes devenus leur famille d'adoption. Les petits avaient envie d'un vélo, alors nous en avons apporté deux pour eux. » De fil en aiguille, Gilles et sa femme se mettent à acheter de plus en plus de vélos pour les nombreux enfants de IRCOM House. Depuis le mois de mai, 110 vélos achetés, puis entretenus au quotidien par Gilles, sont distribués au centre de réfugiés.

La cousine de Huguette Remillard, Janine Dupuis, elle aussi volontaire, décrit : « À chaque fois que la fourgonnette arrive devant IRCOM, les enfants sont comme des mouches. Il nous faut toujours 30 minutes pour réussir à ouvrir les portes! » Lorsque les enfants deviennent trop grands pour les vélos, Gilles Remillard les récupère pour les donner aux plus petits.

Mais leur implication ne s'arrête pas là. Gilles Remillard précise : « On a vite réalisé que les familles qui arrivaient au centre étaient perdues, noyées dans un flot d'informations. On les aide à faire leurs démarches d'immigration. ». Car il existe un gros manque de suivi, selon le couple, qui passe toutes ses journées au IRCOM à aider les familles à remplir des papiers administratifs. En ce moment, Huguette Rémillard aide deux femmes du refuge, sans voiture, à aller à leurs rendez-vous.

Gilles et Huguette Remillard soulignent aussi un problème de logement, et de manque de matériel. « On les amène au Canada, mais on ne peut même pas les loger! Il leur faut en moyenne deux à trois ans avant d'être relogés. Une fois installées, les familles manquent de tout. Quand tu vois une jeune mère et son nouveau-né dormir au sol, ça te fait réfléchir. »

Protecteurs, « les parents blancs », comme ils se font appeler affectueusement, se privent de plus en plus pour pouvoir donner à ceux dans le besoin. Gilles Rémillard se confie : « Depuis le mois de mai, nous avons donné des rideaux, des chaises et du linge, en plus des vélos. On nous a demandé plus récemment un lit, mais ça fait beaucoup pour nous. » La famille bénévole a tenté par la suite d'avoir un accord avec Walmart pour avoir des prix sur les rideaux. Janine Dupuis soutient : « Quand tu prends quelque chose en main, tu dois t'en occuper jusqu'au bout. ».

Gilles et Huguette souhaitaient s'engager depuis déjà quelques années. Gilles Rémillard raconte : « On aurait aimé aider au Bangladesh et en Afrique. En 1983, nous avons donné plus de 12 000 minots de grains à la banque alimentaire du Canada, lors de la famine en Ethiopie. » Les fermiers retraités ont cependant dû interrompre leurs activités lorsqu'Huguette a subi un AVC.

Émue, celle-ci tient à partager : « On n'a pas pu aider comme on voulait. C'est pourquoi on le fait maintenant. Tant que la santé sera bonne, nous continuerons. Il faut cependant plus de monde pour donner des fonds à ces organisations! ».

Bouleversés par les témoignages des nombreux réfugiés de l'IRCOM House, le couple est fier d'avoir acquis la confiance de la famille de Mama. Ils affirment sans hésiter : « On aime aider, car on se sent acceptés. On a fait une grande fête d'anniversaire pour les 20 ans de ses jumelles, on a bien ri. Et puis, le sourire des enfants vaut bien plus qu'un merci. ».

À VOTRE SERVICE

SERVICES







AFM PLOMBERIE CHAUFFAGE
Résidentiel et commercial
(204) 231-4664
afm@mts.net
www.afmplumbingheating.com







La famille Brunet célèbre 100 ans et est fière d'avoir la 4e génération avec l'équipe.
www.brunetmonuments.com
405, rue BERTRAND
St-Boniface, Manitoba
233-7864
Sans frais: 1(888)733-3323





AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



Avocats et notaires

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Philippe Richer

247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G6
Téléphone : 204 925–1900
Télécopieur : 204 925–1907
courriel : teflab@mymts.net

Cet espace est à votre disposition!
Informez-vous en composant le 204 237-4823



J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON S.R.L.
Tél.: (204) 957-0050 aikins.com





PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?

PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!

100 %

NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO

VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR **25 $** PAR ANNÉE • WWW.LA-LIBERTE.MB.CA